

# Séminaire Bâtiments durables

Développer les énergies  
renouvelables en Région  
Bruxelles Capitale

Bruxelles Environnement

La certification des installateurs de petits  
systèmes d'énergie renouvelable

Hugues Lateur  
RESCert



BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



**La certification des installateurs de  
petits systèmes d'énergie  
renouvelable**

Hugues Lateur, 6/12/2013

## Agenda

1. Comment faire reconnaître ses compétences d'installateur en ER\*?
2. Organisme Certifiant: RESCert ?
3. Certification des installateurs
  - Mode d'emploi
  - Avantages
4. Complémentarité avec la labellisation des entreprises d'installation

\*ER= Energie renouvelable

## Faire reconnaître ses compétences

- ER nécessitent la maîtrise de compétences:
  - dans un ou plusieurs métier(s) de base (électricité, couverture, chauffage...)
  - spécifiques à chaque technologie ER
- Suivi d'une formation indispensable
- Formation = condition nécessaire mais pas suffisante:
  - Quid des résultats techniques sur le terrain?
  - Quid de la présence de techniciens compétents sur le terrain?
  - Quid des conditions contractuelles et pratiques commerciales?

## Un système européen et interrégional

- Directive européenne sur la promotion des énergies renouvelables
- Obligation de mise à disposition d'un système
- Reconnaissance mutuelle entre Etats Membres
- Transposition harmonisée entre les trois Régions
- Groupe cible: coordinateurs de chantier, responsables techniques : personnes physiques



Wallonie



## 6 technologies

- Photovoltaïque
- Solaire thermique eau chaude sanitaire
- Solaire thermique combi
- Pompes à chaleur
- Géothermie
- Chaudières biomasse

## Qui est RESCert ?

Association momentanée désignée par les 3 Régions pour gérer les demandes de certificats:

- BCCA



- BPAC



- QUEST



## 5 types demandes

- Certificat de compétences
- Certificat de compétences au titre de candidat
- Reconnaissance d'un certificat étranger
- (Exception Soltherm)
- Demande d'un centre d'examen pour le compte d'un ou plusieurs installateurs

## La procédure

- Ouverture d'un compte sur [www.rescert.be](http://www.rescert.be)
- Enregistrement des données et des choix par le candidat
- Paiement (en ligne ou virement)
- Envoi du dossier de demande, avec pièces justificatives (uploading ou envoi par la poste)
- Contrôle de la demande
- Décision (20 jours après paiement et réception de la demande)
- Procédure de recours
- Délivrance certificat (validité 5 ans)
- Procédure de retrait

## Première condition

- Réussite examen portant sur la formation suivie:
  - Centre d'examen reconnu
  - 6 mois max entre date examen et date demande certificat
- Contrôle:
  - Via listings fournis par les centres d'examen reconnus
- (Pas requis pour exception Soltherm)

## **Première condition (Contenu examens)**

### **Table des matières générique des référentiels de formation:**

- Contexte global développement des ER
- Réglementation et mécanismes de soutien
- Introduction à la technologie
- Conception de l'installation
- Mise en oeuvre de l'installation
  - Montage
  - Réception
  - Entretien & suivi des performances

## **Deuxième condition**

- Répondre aux conditions de l'accès à la profession:
  - En Métier de base: Electricité/Chauffagiste/Couvreur/Technicien frigoriste
  - Moyens de preuve:
    - Preuve inscription Banque Carrefour ou
    - Preuve pratique professionnelle ou
    - Diplôme/titre (uniquement si certificat à titre de candidat)

## Troisième condition

- Expérience professionnelle:
  - En Métier de base: Electricité/Chauffagiste/Couvreur/Technicien frigoriste
  - 3 ans
  - Pas d'application pour le certificat à titre de candidat
  - Moyens de preuve:
    - Date inscription Banque Carrefour (min 3 ans) ou
    - Preuve d'une pratique professionnelle

## Avantages

- Preuve de la maîtrise par une personne des compétences nécessaires à la conception et l'installation d'un système ER
- Gage de Qualité : Plus-value vis-à-vis de l'employeur ou client
- Reconnaissance dans les trois Régions et dans les autres pays européens
- Peut être exigé pour les marchés publics
- Système volontaire en première phase, mais aides publiques pourraient être conditionnées à l'obtention de la certification
- Critère important pour la labellisation des entreprises d'installation
- Secteur d'avenir : permet de rentrer dans le marché ... de manière durable!

## Complémentarité avec les labels

Atouts offerts par un label d'ENTREPRISE:

Indépendant	Entreprise d'installation
	Chaque installation réceptionnée par un technicien disposant d'un certificat
Contrôle technique aléatoire des installations effectivement placées et documents techniques	
Contrôle des documents commerciaux et pratiques internes	
Remise d'une déclaration de conformité à chaque client	
Visibilité supplémentaire: logos, site web, promotion	

## Complémentarité avec les labels

- Labels existants dans les trois Régions:



- Labels gérés par QUEST et CONSTRUCTION QUALITY:



## Complémentarité avec les labels

### Conditions d'obtention d'un label:

- Conditions relatives à l'entreprise d'installation/conception:
  - Assurances, gestion des plaintes, sous-traitants, contrats,..
- Conditions relatives à la capacité à concevoir une installation:
  - Dossier As-built: plans techniques, spécifications des composants, calculs de rendement, les manuels pour l'utilisateur
- Conditions relatives à la capacité à placer une installation:
  - Audits aléatoires d'installations
  - Déclarations de conformité remplies par installateur certifié

## Tarif

- 250€ hTVA par demande de certificat
  - Coût ou investissement ?

## **Merci pour votre attention**

**Personne de contact :**

Hugues Latteur

[h.latteur@questforquality.be](mailto:h.latteur@questforquality.be)